

RAPPORT ANNUEL 2015



SOPAIR

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES
PAYS-D'EN-HAUT

MOT DU PRÉSIDENT	...3
NOTRE MISSION & LES ENJEUX DU TERRITOIRE	...4
NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION	...7
BILAN DES ACTIVITÉS 2015	...8
NOS PARTENAIRES	...17
ON PARLE DE NOUS...	...18
ANNEXE A — ÉTATS FINANCIERS 2015	
ANNEXE B — PLAN D' ACTIONS 2016	

**Rapport annuel 2015 de la SOPAIR présenté à
l'assemblée générale annuelle du 24 mars 2016**



M. Jacques Gariépy

Président

Tous les chemins ne mènent plus à Rome!

En effet, grâce aux efforts continus de nombreux professionnels et bénévoles dans la région, nous sommes fiers de dire que l'avenir des sentiers est maintenant assuré dans les Pays-d'en-Haut !

Il me fait plaisir de vous présenter le premier rapport annuel de la SOPAIR qui rend compte de l'ensemble des activités pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Comme je l'ai déjà mentionné, l'année fut pour notre organisme, une épopée de changements qui permettront de mieux servir les intervenants en matière de plein air, et ce, pour l'ensemble des dix municipalités constituantes de la MRC des Pays-d'en-Haut.

À cet effet, je me dois de souligner la grande confiance dont nous a gratifié le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut et son service économique. Leur soutien moral et financier permettra à la SOPAIR de poursuivre ses activités à court et moyen terme.

De façon concrète, le préfet et l'ensemble des maires de la MRC ont tenu à officialiser unanimement leur appui à la SOPAIR en adoptant deux (2) résolutions d'importances majeures, dont voici de courts extraits :

- 1) *«ATTENDU QUE la Société de plein air des Pays-d'en-Haut a été mandatée par le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut afin d'assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs situés sur son territoire ;*

ATTENDU la recommandation adressée par la SOPAIR à la MRC des Pays-d'en-Haut de se doter d'une véritable politique de protection des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs situés sur son territoire et de l'intégrer dans son schéma d'aménagement jumelée à une offre de collaboration très étroite de la part du susdit organisme (cf la résolution 15-03-405). »

Il est résolu à l'unanimité : QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut souscrive à la recommandation de la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) à l'effet de se doter d'une véritable politique de protection des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs de son territoire...» adoptée le 27 avril 2015.

- 2) «*ATTENDU QUE la MRC des Pays-d'en-Haut consacre des ressources humaines et financières importantes à la planification, au développement et à la promotion du plein air depuis plusieurs années ;*

ATTENDU QUE la MRC soutient techniquement et financièrement les activités de la SOPAIR qui a pour mission d'assurer la conservation, l'accès et le développement des sentiers de plein air dans la MRC des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU QUE le conseil a adopté une résolution afin de réaliser une Politique de protection et d'accessibilité aux sentiers ;

ATTENDU QUE la SOPAIR est proposée pour réaliser le travail de concertation et de rédaction d'une telle politique. »

Il est résolu à l'unanimité : QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut souscrive aux recommandations du comité exécutif de la Société de Plein-air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR), à savoir : Faire du plein air une activité économique prioritaire dans ses interventions et projets de développement du territoire...» adoptée le 27 novembre 2015.

Je tiens également à remercier personnellement les administrateurs de la SOPAIR pour leur grande confiance dans notre mission, pour leur engagement marqué ainsi que pour toutes leurs heures de travail qui permettent à notre organisme de se développer à une vitesse remarquable, ainsi que notre chargé de projet Marie-France Lajeunesse et Chantal Ladouceur, chargée du développement récréatif à la MRC des Pays-d'en-Haut, qui par leur enthousiasme et leur compétence ont largement contribué à l'affranchissement de la SOPAIR.

Finalement, je ne peux passer sous silence les 190 membres qui appuient notre mission et partageront avec nous les avancées à venir en termes de conservation, de pérennité, d'accès et de développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.



M. Jacques Gariépy

Président



SOPAIR
SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR
DES PAYS-D'EN-HAUT

NOTRE MISSION

Nous sommes un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

La conservation

La MRC des Pays-d'en-Haut se distingue par sa grande diversité des paysages qu'on y retrouve. Ces sites naturels ou façonnés par l'homme sont l'assise de nombreuses pratiques d'activités de plein air. Déjà fréquenté par les voyageurs américains à la fin du 19^e siècle, le territoire des Pays-d'en-Haut est vite devenu la destination de villégiature privilégiée des Montréalais qui venaient pratiquer le ski nordique. Encore aujourd'hui, on y trouve un réseau de sentiers de plus de 650 km. Cependant, depuis les dernières décennies, l'explosion du développement résidentiel et des périmètres d'urbanisation ont grandement fragilisé le réseau qui se trouve en grande partie sur des propriétés privées. **La SOPAIR travaille à élaborer diverses stratégies afin de consolider le réseau de sentiers actuel, et ce, à long terme.**

La pérennité

La mission première de la SOPAIR est de travailler en collaboration avec les propriétaires terriens, les professionnels en aménagement, les utilisateurs et les divers organismes de plein air sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut afin d'assurer la pérennité des sentiers et leur développement en harmonie avec les plans d'urbanisme actuels et futurs.



Source : Musée du ski des Laurentides

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

L'accès

Le réseau de sentiers qui se déploie depuis une centaine d'années dans les Pays-d'en-Haut permet à la majorité des résidents, des villégiateurs et des touristes de profiter en toutes saisons des nombreuses installations récréatives privées et publiques implantées sur le territoire et contribue grandement à augmenter la qualité de vie du milieu. Les infrastructures de sentiers sont uniques par leur nature multifonctionnelle. Ainsi, un même sentier peut permettre à des utilisateurs de tout âge de pratiquer des activités aux quatre saisons. Ce vaste réseau qui se déploie sur le territoire de la MRC est une opportunité majeure pour la population d'intégrer des environnements favorables à la pratique d'activités de toutes sortes. La conservation de ces sentiers et leur accessibilité à la population est incontournable afin d'offrir à l'ensemble de la population et visiteurs de la région, un terrain de jeux libre et accessible à partir de leur résidence ou des noyaux villageois du territoire.

Le développement

Le fait d'aménager un territoire est un geste éminemment politique et pratique. Ainsi, c'est en grande partie grâce à une volonté marquée des décideurs municipaux et de l'implication de groupes bénévoles sur certains territoires que la MRC des Pays-d'en-Haut jouit d'une position enviable en ce qui concerne le produit des sentiers récréatifs. Il n'en demeure pas moins que l'importante croissance démographique de la région contribue à la disparition de plusieurs tronçons de sentiers et fragilise l'ensemble du réseau. La SOPAIR travaille activement à développer des stratégies de développement qui permettront l'intégration des réseaux récréatifs à même les designs urbanistiques et les plans de développement immobiliers. Ceci devient essentiel afin de permettre la survie de la pratique des activités non motorisées et d'en assurer la qualité de l'expérience. Le développement intégré deviendra un atout touristique sur lequel le développement économique du territoire pourra sans aucun doute se baser.



NOM	POSTE	ANNÉE DE RENOUELEMENT
M. Jacques Gariépy	Président - représentant élu centre	2017
M. James Jackson	Vice président - représentant comité multiressource	2016
M. Michel Larose	Secrétaire-trésorier - représentant plein air	2016
M. François Trudeau	Officier - représentant des activités non motorisées	2016
M. Gilles Boucher	Administrateur - représentant élu est	2017
M. André Genest	Administrateur - représentant élu ouest	2017
Mme Catherine Rivard	Administratrice - représentante plein air	2017
M. Jean-Sébastien Thibault	Administrateur - représentante plein air	2017
M. Jean-François Girard	Administrateur - représentante plein air	2016
M. Alexandre Éthier	Administrateur - représentant des activités motorisées	2017
M. Éric Jolicoeur	Administrateur - représentant des Terres publiques	2017

Merci à l'ensemble de nos administrateurs, c'est grâce à votre soutien que la SOPAIR peut affirmer sa place dans la région et contribuer véritablement aux projets de conservation et de développement des sentiers récréatifs qui sillonnent les Pays-d'en-Haut!

La SOPAIR tient également à souligner le départ de Mme Nadine Brière et de Mme Ruth Paré au printemps dernier. Durant leur mandat au sein de notre organisation, leur collaboration fut des plus précieuses lors du grand travail de réflexion qui a mené à la restructuration de notre organisme.

Félicitation!

PROJETS DÉMARRAGE DE LA SOPAIR

Une chargée de projets à temps plein!

Octobre 2014 a marqué pour nous le début d'une nouvelle dynamique interne. En effet, afin de mettre en actions les projets de concertation et de réaliser l'inventaire géomatique des ententes entourant les droits de passage en sentiers sur le territoire de la MRC, la Société de plein air des Pays-d'en-Haut a procédé à l'embauche d'une employée contractuelle. Ainsi, Marie-France Lajeunesse, travaille au sein de notre organisme depuis le 8 octobre 2014. La MRC des Pays-d'en-Haut loge gratuitement à même leurs bureaux notre employée ce qui permet une collaboration optimale entre les organisations. Nous tenons également à souligner le travail appliqué et continu de Mme Chantal Ladouceur, chargée de développement récréatif et M. Martin Bélair responsable de la géomatique à la MRC des Pays-d'en-Haut qui permettent la mise en place de nombreux projets de préservation des sentiers.

La mise au monde de la SOPAIR

Nous devons souligner que l'année 2015 fut également une grande année de mises à jour en termes administratifs pour notre organisation. La SOPAIR est maintenant légalement à jour dans l'ensemble des documents administratifs financiers et gouvernementaux. L'ampleur de la tâche méritait sa mention!

Recherche de financement

En plus de l'aide financière de 25 000\$ accordés par le conseil des maires pour l'année 2015, nous avons fait un grand travail afin de diversifier nos revenus. Certaines demandes ont été vaines, mais d'autres ont porté fruit! En plus, des fonds recueillis avec les services offerts dans le cadre de notre volet d'économie sociale, nous soulignons l'apport reçu de 6000\$ du Pacte Rural et de 11 823\$ du FIES (Fonds d'Investissement en économie sociale) géré par le CLD des Pays-d'en-Haut.



PROJETS—INVENTAIRE DES SENTIERS ET DES ENTENTES

Inventaire géomatique des sentiers

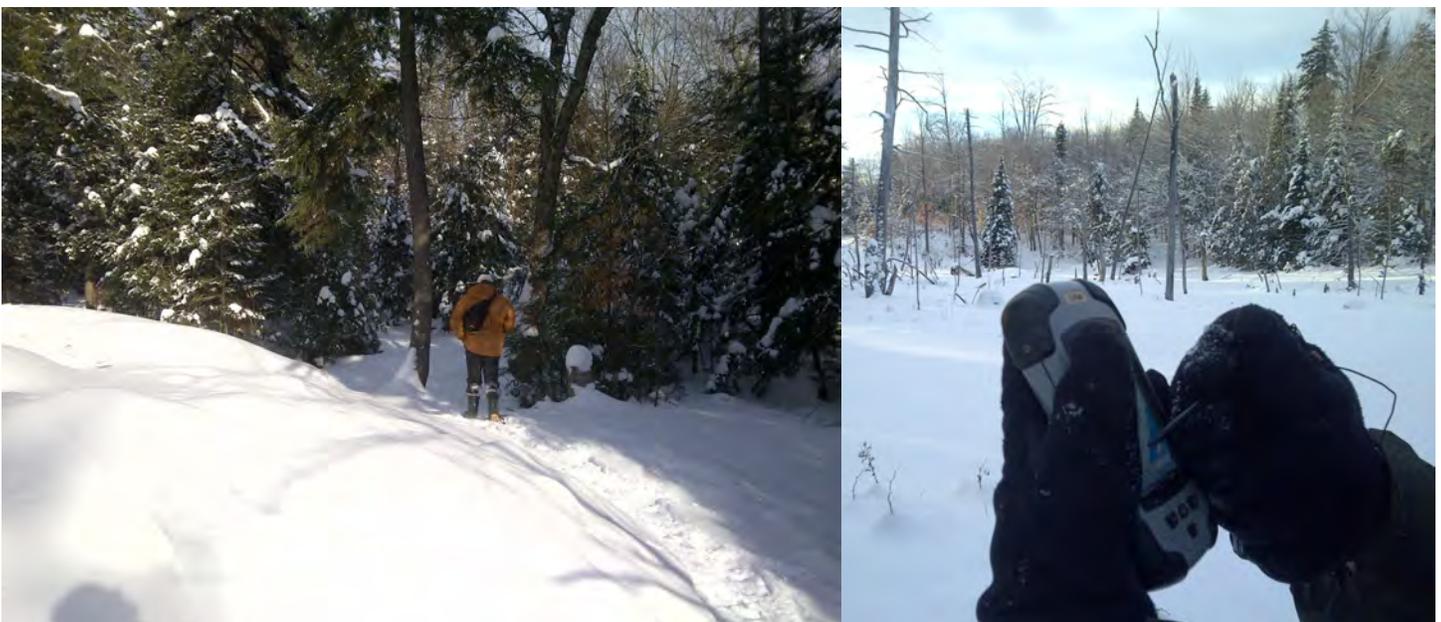
La SOPAIR œuvre en collaboration avec le personnel de la MRC des Pays-d'en-Haut à mettre sur pied un inventaire géomatique le plus complet possible du réseau de sentiers existants ainsi que des ententes. À la base, le projet fut monté en collaboration avec la Conférence Régionale des Élus des Laurentides, mais, suite à la fermeture de cet organisme en mars 2015, nous avons travaillé à poursuivre la programmation de cet outil informatique. Le projet se poursuivra avec l'aide du service de géomatique de la MRC et nous avons fait des demandes d'aide financière afin de pouvoir obtenir un stagiaire à l'été 2016 afin de peaufiner le projet. Cette démarche permettra de travailler à des plans de conservation des sentiers et de développement en toute connaissance de cause.

Mise à jour des ententes

En travaillant au répertoire des ententes existantes concernant les droits de passage en sentiers privés, nous en profitons également pour collaborer avec les gestionnaires légaux afin d'optimiser les documents d'entente et les appuyons activement dans leurs démarches afin d'obtenir des autorisations de passage pour les sentiers non motorisés en terrains privés. Nous soulignons entre autres le bel exemple de dialogue entre le Club Viking Ski et le propriétaire terrien du projet Cumulus développement à Wentworth-Nord qui a mené à une entente de préservation d'un sentier majeur du réseau. Soulignons également, la réussite du projet d'officialisation de la piste de ski de fond Grignon à Sainte-Adèle.

Concertation

Rappelons-le, dans ce travail de négociation de droit de passage, notre rôle en est un de concertation. La SOPAIR peut servir de lien entre les gestionnaires et les propriétaires. Aussi, nous servons également de pont entre les gestionnaires des différentes municipalités de du territoire.



PROJETS—COMMUNICATION

Création d'un plan média

En tout début d'année, la Société de plein air a mis sur pied un comité technique qui eut pour premier objectif d'établir un plan média facilement applicable afin de diffuser les informations entourant les actions de la SOPAIR et de relayer les nouvelles de nos partenaires. Fiers de la réussite de cette première phase, nous entamons cette année la seconde partie de ce plan.

Ouverture aux membres

Lors de son assemblée générale annuelle, tenue le 19 mars 2015, la SOPAIR a modifié sa structure pour s'ouvrir aux membres. Afin de véhiculer sa nouvelle mission et d'établir un réel tissu de partenaires qui soutiennent sa vision, la SOPAIR a modifié ses règlements généraux afin d'y inclure un statut de membre. Ainsi, tout individu, organisme, institution ou entreprise qui supporte la mission peut devenir membre, et ce, gratuitement. Merci à tous pour votre appui!

Création d'une identité visuelle

Nouvelle mission, nouveau nom, il nous fallait également revoir notre image. Aussi, c'est avec beaucoup de fierté que nous soulignons le travail de la firme locale, Kimage qui a produit notre nouveau logo qui met la SOPAIR à l'avant-plan en termes de design graphique.



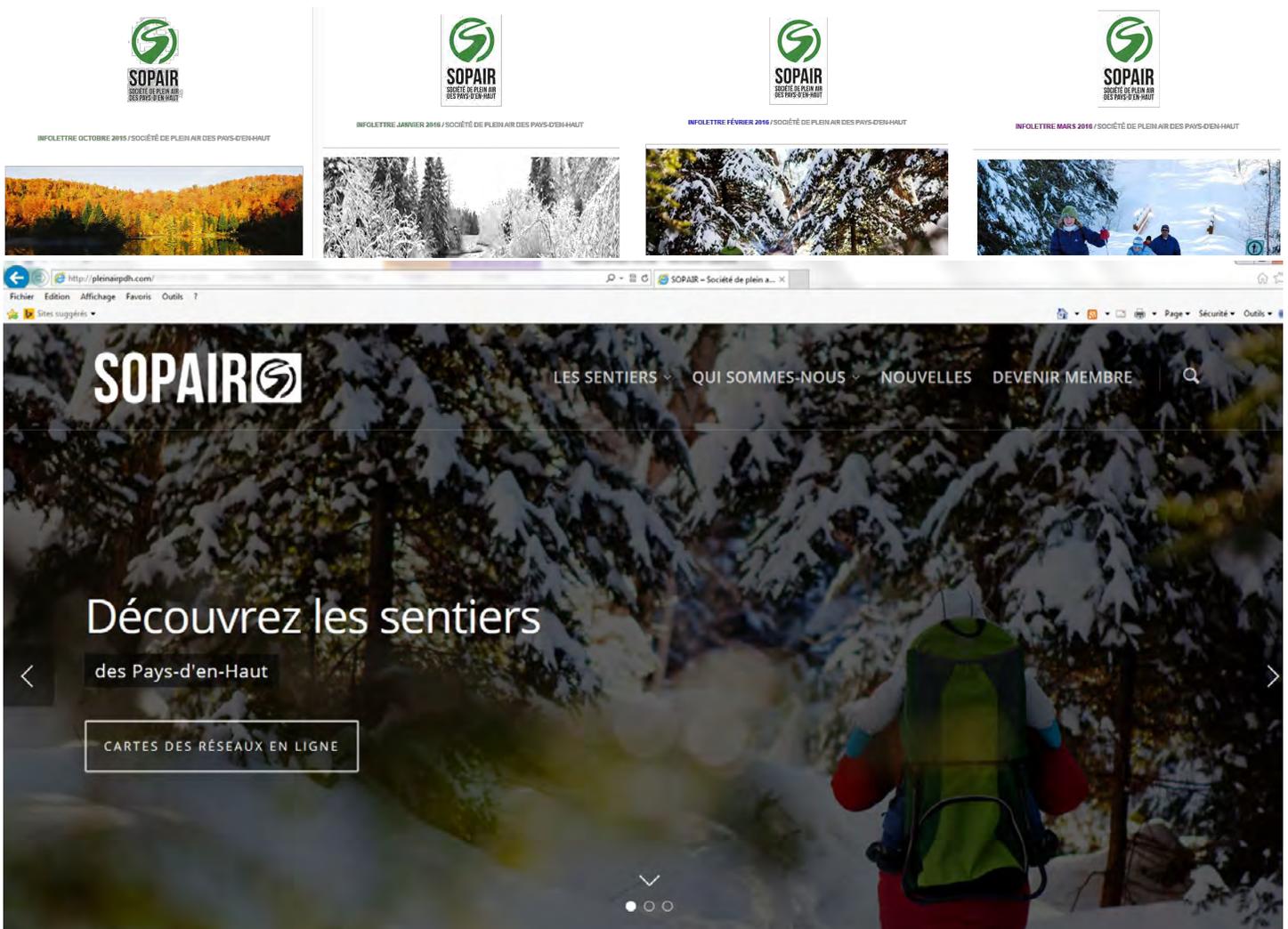
PROJETS—COMMUNICATION

Production d'infolettres SOPAIR!

L'infolettre de la SOPAIR est produite mensuellement et présente les nouvelles concernant les activités de plein air à venir et les faits marquants qui ont récemment marqué le plein air dans la région! Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires qui collaborent à la réalisation de ce bulletin et nous vous invitons à nous contacter aux coordonnées affichées au bas du document si vous avez des nouvelles concernant le plein air sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut!

Un site internet pour les amateurs de plein air!

C'est le 18 novembre dernier que nous avons officiellement fait le lancement du site internet. www.pleinairpdh.com qui affiche sur une même plateforme web, en plus des informations sur l'organisme, des bulletins plein air mensuels, les cartes des principaux réseaux de sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut et inclut également un calendrier des activités et événements de plein air sur le territoire. En à peine quatre (4) mois, le site de la SOPAIR a été visité par plus de 23 000 utilisateurs, soit plus de 27 000 visites sur nos pages web! Ce site est une création du Chat bleu.



The screenshot displays the SOPAIR website interface. At the top, there are four thumbnails for monthly newsletters: 'INFOLETTRE OCTOBRE 2015', 'INFOLETTRE JANVIER 2016', 'INFOLETTRE FÉVRIER 2016', and 'INFOLETTRE MARS 2016'. Below these is a browser window showing the website's main page. The navigation menu includes 'LES SENTIERS', 'QUI SOMMES-NOUS', 'NOUVELLES', and 'DEVENIR MEMBRE'. The main banner features the text 'Découvrez les sentiers des Pays-d'en-Haut' and a button labeled 'CARTES DES RÉSEAUX EN LIGNE'. The background of the banner is a photograph of a hiker with a green backpack in a snowy forest.

PROJETS— ÉTUDE D'IMPACTS ÉCONOMIQUES DES ACTIVITÉS NON MOTORISÉES DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Réalisation d'un rapport sur les activités de plein air non motorisées et le potentiel récréatif dans la MRC des Pays-d'en-Haut

C'est afin d'appuyer concrètement les acteurs de développement, les gestionnaires de réseaux et les décideurs que la SOPAIR s'est engagée au printemps 2015 à réaliser une deuxième phase au projet d'étude d'impacts économiques des activités non motorisées. La diffusion en 2013 de la première phase d'étude financée en partenariat entre la MRC et le CLD des Pays-d'en-Haut avait mené à des demandes de toute part afin d'obtenir des données plus concrètement liées à la région. La deuxième phase que nous avons effectuée cette année avait donc pour objectif de dresser un portrait actuel et potentiel du plein air dans les Pays-d'en-Haut et de fournir à l'ensemble des intervenants, des données assez précises sur les habitudes de consommation des différentes clientèles de plein air sur le territoire et sur les attentes des utilisateurs par rapport au produit plein air. Ce projet permettra aux élus, aux commerçants ainsi qu'à l'ensemble des intervenants en matière de développement du plein air de prendre des décisions plus éclairées en ce qui concerne les projets de conservation et d'aménagement d'infrastructures de plein air. Le rapport final est disponible en ligne sur le site de la SOPAIR ainsi que la brochure synthèse des recommandations issu de ce travail.

Embauche d'un stagiaire

Nous tenons à souligner la qualité du travail de M. Paul Constantin qui a travaillé avec nous en tant que stagiaire en gestion et marketing durant 16 semaines au cours de cet été.

Recommandations pour la priorisation économique du plein air dans les Pays-d'en-Haut

Les résultats de cette étude ont révélé un fort potentiel de développement du plein air sur notre territoire et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le conseil des maires a, suite à la présentation des recommandations de la SOPAIR, adopté la résolution suivante:



« Il est résolu à l'unanimité : QUE le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut souscrive aux recommandations du comité exécutif de la Société de Plein-air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR), à savoir : Faire du plein air une activité économique prioritaire dans ses interventions et projets de développement du territoire...»

adoptée le 27 novembre 2015.

PROJETS — CRÉATION D'UN VOLET ÉCONOMIE SOCIALE

Développement de services professionnels offerts en entreprise d'économie sociale

Dans la foulée de ces nombreux changements, la présence d'une employée diplômée en aménagement nous a permis, en plus de répondre au mandat déjà enclenché par la SOPAIR, d'offrir des services professionnels à moindre coût à nos partenaires en matière de plein air. Les services offerts avaient pour objectifs d'optimiser les ressources professionnelles et monétaires sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Cette stratégie d'actions nous a permis de diversifier les apports de fonds de notre organisme. Le champs des service offerts se présentaient en deux créneaux soit;

CRÉNEAU : projets de conservation et de développement des activités de plein air/ sentiers non motorisés

- ⇒ Montage de documents de demande d'aide financière
- ⇒ Estimation des coûts de projet (infrastructures, immobilisation, développement et entretien)

CRÉNEAU : Services conseils /planification des réseaux de sentiers

- ⇒ Suivi de gestion dans les dossiers traités
- ⇒ Mise en œuvre d'une approche participative avec le milieu local
- ⇒ Mise en œuvre de processus d'acceptabilité sociale pour les projets de développement des sentiers non motorisés
- ⇒ Interventions professionnelles dans les démarches de planification du produit récréatif sur le territoire des municipalités ou des clubs

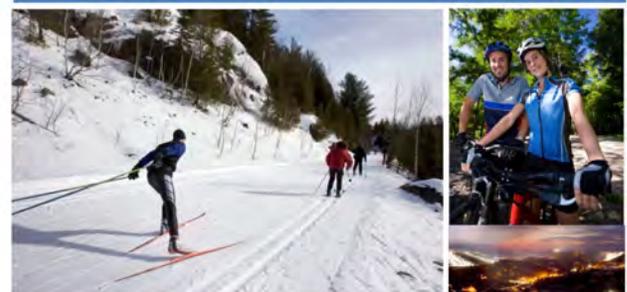
Les différents mandats accomplis en 2015 nous ont permis de recueillir 2 638\$.

LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

2014 Rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N3

entreprise d'économie sociale

Résumé du Plan d'affaires 2015-2018



PROJETS — CRÉATION D'UN VOILET ÉCONOMIE SOCIALE

Liste des mandats accomplis en 2015

- ⇒ **Février 2015 : Client MRC des Pays-d'en-Haut**
Services pour la gestion du montage des dossiers de réclamations de la MRC des Pays-d'en-Haut dans le cadre des programmes de financement de la Conférence Régionale des Élus des Laurentides.
- ⇒ **Mai-Juin 2015 : Client La Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord**
Évaluation terrain des infrastructures sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord, Montage financier et Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral Aide aux Infrastructures Communautaires Canada 150.
- ⇒ **Juillet-Août 2015 : Client MRC des Pays-d'en-Haut**
Montage financier du projet, Coordination et Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme provincial de Soutien aux Installations Sportives et Récréatives Phase III.
- ⇒ **Juillet-Août 2015 : Client La Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord**
Montage financier du projet et Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme provincial de Soutien aux Installations Sportives et Récréatives Phase III pour la mise à niveau des infrastructures sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord. Exercice de priorisation des travaux.
- ⇒ **Juillet 2015 : Client MRC des Laurentides et MRC des Pays-d'en-Haut**
Évaluation terrain des infrastructures sur le Parc du Corridor aérobique, Montage financier et Dépôt d'une demande de réaffectation des fonds dans le cadre du programme d'intervention en infrastructures routières locales PIIRL pour les Parcs linéaires du P'tit Train du Nord et du Corridor aérobique.
- ⇒ **Août-septembre 2015 : Client MRC des Pays-d'en-Haut**
Rédaction du Devis pour le projet de réaménagement du site de l'ancienne gare de Mont-Rolland et appuie à la Chargée de développement récréatif de la MRC des Pays-d'en-Haut.



PROJETS — CRÉATION D'UNE POLITIQUE DE PROTECTION ET D'ACCESSIBILITÉ DES SENTIERS POUR LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Recommandations pour la création d'une politique de protection et d'accessibilité des sentiers pour la MRC des Pays-d'en-Haut

En mars 2015, les administrateurs de la SOPAIR adoptaient la résolution suivante:

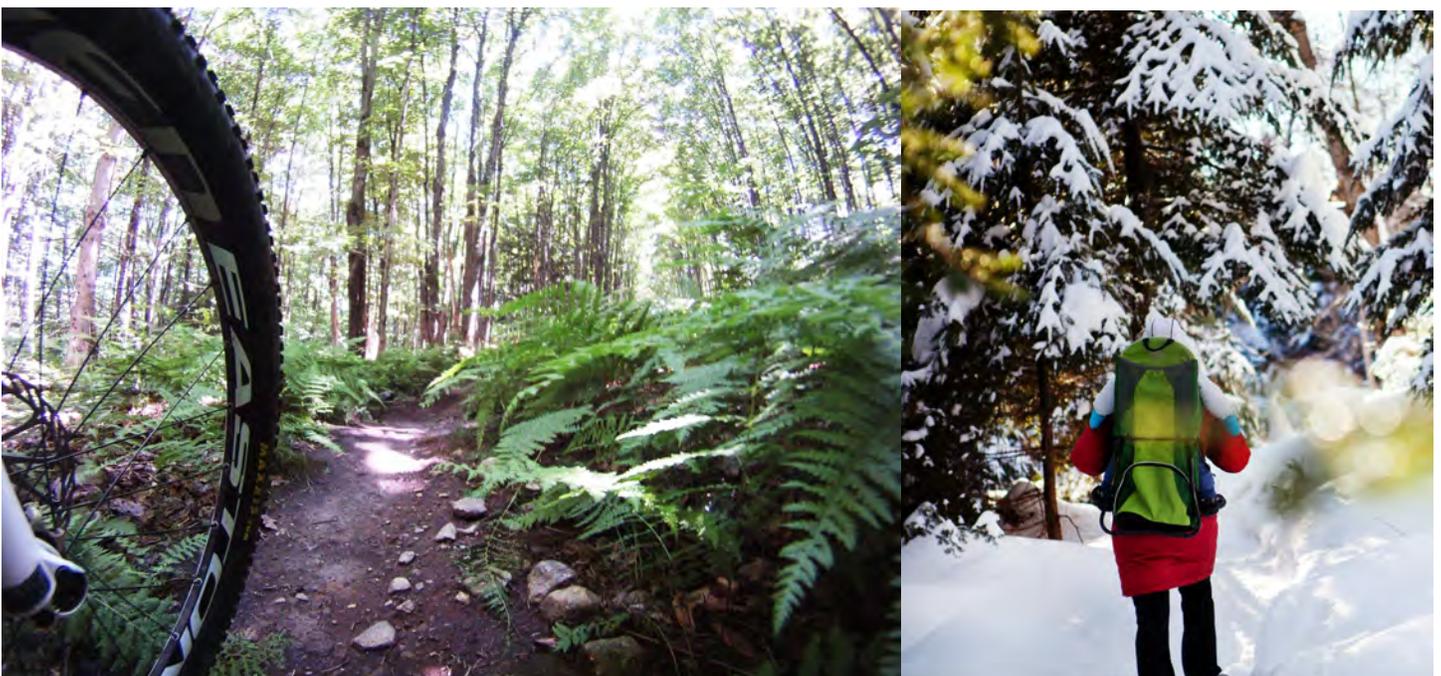
1. *QUE le conseil d'administration de la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) :*

- a) *Recommande au conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut de se doter d'une véritable politique de protection des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs de son territoire et de l'intégrer dans son schéma d'aménagement ;*

- b) *Offre à la MRC des Pays-d'en-Haut de collaborer étroitement à pareille démarche.*

ADOPTÉE

Cette recommandation a mené à l'adoption d'une résolution par le conseil des maires de la MRC pour la création d'une telle politique. Le projet s'est vu accordé le budget souhaité en début d'année 2016. La SOPAIR jouera un rôle actif en matière de concertation et de recommandations pour la rédaction de cette politique unique au Québec! Ceci représentera sans aucun doute une grande avancée pour le projet de conservation et de développement des sentiers non motorisés dans la région.



PROJETS — UNIFORMISATION DE LA SIGNALISATION EN SENTIERS POUR LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Lancement du projet d'uniformisation de la signalisation en sentiers

En novembre dernier, la SOPAIR débutait un grand projet de concertation avec l'ensemble des gestionnaires de réseaux de sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut. Le projet d'uniformisation de la signalisation en sentiers sur le territoire des Pays-d'en-Haut a pour objectif de concerter l'ensemble des partenaires responsables des sentiers afin d'établir un guide qui identifiera des critères graphiques pour les panneaux de type directionnel, les balises et la cartographie incluant la nomenclature des sentiers. De plus, ce projet inclut un volet pour l'identification des sentiers historiques et l'intégration d'un visuel particulier pour ces derniers. Finalement, afin d'optimiser les résultats, il est prévu de procéder à la réalisation d'une première phase d'installation pour les zones pilotes. La démarche est issue des commentaires reçus depuis plusieurs années de la part des gestionnaires qui sont aux prises avec des problématiques communes en termes d'affichage pour les sentiers multifonctionnels. De plus, avec les années ces derniers se sont aperçus que plusieurs utilisateurs rencontraient des problèmes d'orientation et de compréhension de la signalisation en raison du grand décalage qui existe dans la représentation qu'ils font de leur réseau respectif.

Aussi, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous déclarons que tous les ateliers de travail communs faits en décembre dernier nous ont permis d'établir les bases communes de ce projet d'aménagement. L'ensemble des gestionnaires a choisi un secteur « pilote » qui fera l'objet du travail d'affichage pilote en 2016. De plus, un financement a récemment été accordé par le Fonds de Développement du Territoire afin de supporter la mise en place de cette nouvelle signalisation.



NOS PARTENAIRES

Ils nous ont aidé financièrement en 2015



- ⇒ 25 000 \$ de la MRC des Pays-d'en-Haut pour assurer le fonctionnement
- ⇒ 11 823\$ du CLD des Pays-d'en-Haut pour notre projet d'entreprise d'économie sociale (FIES)
- ⇒ 6 000\$ du Pacte Rural 2014-2015
- ⇒ Plus de 10 000\$ en valeurs du programme Addgrants de Google

Nous sommes membres



Ils sont membres SOPAIR



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



ANNEXE A
ÉTATS FINANCIERS 2015

ANNEXE B
PLAN D' ACTIONS 2016